

**Arrêté du 3 février 2017 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Dieppe  
NOR : JUSB1704301A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Mme Arlette QUEHE (JABRANE), greffière, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Dieppe.

**Article 2**

M. Jean-Louis PEYRE, adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe, est, à compter de la date du présent arrêté, nommé régisseur suppléant au tribunal de grande instance de Dieppe.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rouen, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 3 février 2017.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation l'adjoint au chef du bureau des  
carrières et de la mobilité professionnelle,

**Franck LEPINE**